

Règlement

La Grande fierté

Qu'est-ce que la Grande fierté?

La Grande fierté vise à rendre hommage à la créativité et à la débrouillardise légendaire du personnel éducateur en garde scolaire. C'est l'occasion de découvrir les talents uniques et inspirants des projets et activités soumis par les membres.

Les services de garde en milieu scolaire membres de l'Association sont invités à présenter une activité ou un projet qu'ils ont créé, mis en application avec les élèves et dont ils sont particulièrement fiers. Ils peuvent venir au Salon de la garde scolaire pour avoir l'occasion de faire rayonner leurs bons coups et de partager leurs expériences gagnantes! Pour ce faire, quatre entrées gratuites, incluant le dîner, seront offertes aux participants.

Parmi tous les projets, 3 prix seront remis. Le 1^{er} prix sera remis au Coup de cœur du public, le 2^e prix au Coup de cœur du Salon et le 3^e prix sera tiré au hasard parmi les projets le jour du Salon de la garde scolaire 2020.

Comment soumettre sa candidature?

Les services de garde membres de l'Association peuvent soumettre leur Grande fierté par le formulaire de mise en candidature **jusqu'au 13 mars 2020, 17 h**. Aucune candidature ne sera retenue après cette date.

Les services de garde sont invités à compléter le formulaire de mise en candidature en fournissant notamment une description de leur activité ou projet, la liste du matériel et la démarche de réalisation. Ils doivent également fournir des **photos** de leur activité ou de leur projet. Les services de garde doivent certifier qu'ils détiennent les droits de diffusion des images des élèves et des adultes.

Conditions d'éligibilité

Un service de garde doit être membre de l'Association québécoise de la garde scolaire pour présenter un projet à la Grande fierté. Les projets ou activités ne doivent pas avoir déjà été présentés lors d'éditions précédentes de la Grande fierté. De plus, le formulaire de mise en candidature doit être dûment complété avant la date limite. L'Association peut refuser de diffuser une activité ou un projet qui ne correspond pas aux valeurs qu'elle désire mettre de l'avant.

La présence au Salon de la garde scolaire ne constitue pas une condition essentielle pour déposer sa candidature.



ASSOCIATION SOUTENIR
QUÉBÉCOISE DE LA REPRÉSENTER
GARDE SCOLAIRE MOBILISER

Comment voter?

Pour le 1^{er} prix (coup de cœur du public) : tous les projets seront présentés sur la page Facebook de l'AQGS. Le projet récoltant le plus de mentions « J'aime » remportera le prix. Le gagnant sera annoncé sur la page Facebook avant le Salon et sera exclu du vote pour le 2^e prix, ainsi que du tirage pour le 3^e prix.

Pour le 2^e prix (coup de cœur du Salon) : tous les participants au Salon de la garde scolaire 2020 seront invités à voter, sur place, pour leur projet coup de cœur. Le gagnant sera annoncé lors du Salon et sera exclu du tirage au sort du 3^e prix.

Pour le 3^e prix (tirage au sort) : un tirage au sort aura lieu parmi tous les projets, excluant les projets qui auront déjà remporté un prix.

Les prix

Les trois prix seront remis aux gagnants lors du Salon de la garde scolaire 2020. Si les gagnants ne sont pas présents au Salon, leur prix sera envoyé par la poste durant la semaine suivante. Les gagnants seront également annoncés sur le site Internet de l'Association et sur sa page Facebook.